

Déclaration des élus CGT du CSE central du 26 janvier 2021

Information des élus sur l'accord prévoyance

Malgré la bonne santé de l'entreprise, le nouvel accord sur la prévoyance qui doit être validé par le CSE central, prévoit une baisse du salaire net des salariés non cadre.

Cette décision est injustifiable au regard des efforts fournis par l'ensemble des salariés sur ces deux années 2019 et 2020.

Jamais les résultats financiers n'ont été aussi bons.

La répartition du financement de la prévoyance prévoit de mettre sur la même égalité de traitement des salariés non cadre et les cadres des tranches supérieures alors que les salaires sont loin d'être les mêmes. C'est inacceptable.

Fondamentalement, ce projet d'accord prévoit de prendre les revenus du travail pour les remettre dans les poches du capital.

La CGT refuse de négocier ou d'approuver un projet d'accord qui n'est rien d'autre qu'un recul social !

Et nous appelons tous les élus du CSE-C à refuser de valider cette proposition.

Il est temps de défendre les intérêts de tous nos collègues alors que les poches de l'actionnaire sont pleines !

À Vélizy, le 26 janvier 2021